

Réhabilitation de la mairie

— DOSSIER page 3-4

Octobre 2024

# Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“ Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvis,  
Quel bonheur les performances de nos athlètes  
nationaux portés par un public en liesse et rassemblés  
autour des valeurs chères à notre république tels  
que la « Liberté l'égalité et la fraternité ».  
Ils étaient côte à côte quels que soient leur parcours,  
leurs difficultés avec détermination et courage.  
Les jeux olympiques ont fait rayonner notre

pays par sa créativité, sa diversité et sa richesse culturelle.

Une énergie positive est transmise à chacun d'entre nous avec force et persévérance.

La rentrée s'annonce sous les meilleurs auspices. Les enfants ont retrouvé  
le chemin de l'école une équipe éducative à leur côté pour les guider.

Les associations ont repris leurs activités avec le forum de septembre  
organisé par le Centre Socio-Culturel de la Pinède.

La rénovation du stade René Ducharme permet le plein de son activité en  
proposant des conditions de jeux favorables au développement du sport  
football et du club ASBH. Une équipe féminine y fait ses premiers pas.

Les chantiers démarrent avec la requalification du centre bourg et la mise en  
accessibilité de la mairie. Nous vous remercions par avance de votre patience  
et comptons sur votre collaboration face à ces quelques mois de contraintes  
permettant d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail de nos agents.

La reconnaissance de leur travail et de leur personne est essentielle. Formation,  
protection sociale, maintien du pouvoir d'achat et lutte contre la précarité...la  
politique de gestion des ressources humaines doit retenir toute notre attention.

Cinquante agents des services éducatif et culturel, technique, administratif, de  
sécurité... à nos côtés au service de notre ville et de ses habitants et porteurs  
des valeurs du service public. Je tiens à les remercier pour leur engagement.

Je vous souhaite une bonne rentrée

Ensemble cultivons créativité et diversité.



## — ÉCOLE

### Une école inclusive

Chaque année, la rentrée scolaire apporte, dans nos établissements scolaires, son lot de nouveautés et 2024 n'y déroge pas : nouveaux élèves et enseignants, sécurisation des locaux, développement de la tarification sociale sur la cantine, ... Cf. Pitchoun de juin dernier. Mais cette année est particulière avec l'ouverture au sein de l'école publique élémentaire d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).



Une loi de 2013 assigne en effet à l'école de la République la mission d'œuvrer à l'inclusion scolaire des enfants souffrant d'un handicap : de les accueillir et d'adapter leurs apprentissages à leurs besoins, alors qu'auparavant ils étaient orientés vers un établissement spécialisé, quand il y avait de la place ou à défaut maintenus à domicile.

## — RESSOURCES HUMAINES

# Investir sur les ressources humaines

**Il n'est pas habituel dans un bulletin communal de parler de la gestion des ressources humaines au sein des services municipaux, pas plus dans le Pitchoun que dans la grande majorité des publications des autres communes : il est plus souvent traité de projets, de réalisations, de politiques municipales ou de services rendus aux habitants.**

Pour autant, derrière ces politiques ou ces services, il y a des agent(e)s dont la qualité de vie au travail, la sécurité, le sens de l'action qu'ils mènent, la formation et l'actualisation des compétences, ... conditionnent en grande partie la qualité du service rendu aux habitants.

Alors, une fois n'est pas coutume, parlons-en, d'autant que les chantiers en matière de ressources humaines ont été nombreux depuis le début du mandat tant le retard accumulé en la matière était important.

La commune emploie une cinquantaine d'agents répartis principalement entre 3 grands services : le service administratif, le service technique et le service éducation et dont les métiers sont assez diversifiés : agent de restauration scolaire, ingénieur en développement, électricien, bibliothécaire, agents en charge de la paie ou des ressources humaines, agent technique polyvalent, agent d'entretien et d'animation périscolaire, ATSEM, agent en charge de la comptabilité, agents d'accueil, d'état-civil, policier municipal, responsable des services techniques ...

En 4 ans, élus et cadres de la collectivité se sont employés à renforcer l'ingénierie interne, améliorer la continuité du service rendu, définir et mettre en œuvre un plan de formation sans commune mesure avec les faibles moyens mobilisés auparavant, mettre en place un nouveau régime indemnitaire, une charte du télétravail et une autre sur l'utilisation des moyens informatiques, élaborer et mettre en œuvre le plan de prévention des risques professionnels, mettre en place les entretiens annuels, sensibiliser au sein des services sur

Une ULIS s'ouvre donc à Villeneuve pour accueillir une douzaine d'enfants, qui pourront participer aux activités en classe avec les autres enfants, aux activités périscolaires et bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou en petit groupe par une enseignante spécialisée. Moins de déplacements et donc de fatigue pour les enfants concernés, l'ouverture vers le collectif pour certains, un défi d'adaptation pour l'équipe éducative (enseignants, personnel communal) et une belle occasion de s'ouvrir à la différence pour tous les enfants au sein de l'école.

les enjeux de mixité, d'égalité hommes femmes et de lutte contre les discriminations, ...

Cette année, de nouvelles avancées ont été effectuées en termes de maintien du pouvoir d'achat notamment pour les plus bas salaires, de participation de la commune en tant qu'employeur aux frais de couverture santé et prévoyance, de dé-précarisation des contrats et des conditions d'emploi des agents employés au sein du service éducation.

Gérer une commune, c'est aussi être attentif à la situation des agents qui travaillent pour elle. C'est souvent la partie immergée de l'iceberg, celle sur laquelle il n'est pas toujours facile de communiquer. Mais réaffirmer, sans angélisme, que les agents de la commune sont impliqués dans leurs missions, ouverts à l'amélioration continue de leur savoir-faire pour peu qu'on leur en donne la possibilité, attachés à la qualité du service rendu, c'est aussi reconnaître un investissement essentiel dans le bon fonctionnement de la commune. Cela constitue un défi à relever continuellement car en la matière rien n'est acquis et, dans toute organisation, ce sont souvent des questions délicates à gérer.

C'est la raison pour laquelle la politique de gestion des ressources humaines, dont on parle souvent peu, est pour autant essentielle et fait l'objet d'une attention particulière de la municipalité.



## — AGENDA

### OCTOBRE :

#### Du 5 au 26/10

- Hôtel Malmazet, exposition « Natimo - Chaque couleur est complémentaire »**
- 12/10 « La rue aux familles »** avec le CSC « Centre Socio-Culturel » (repas partagé, spectacles) dans les rues du village.
- 15/10 Collecte des encombrants** (sur critères d'âge, de mobilité, d'handicap)
- 18/10 18h30 : 9ème Festival + Cour(t)** en partenariat avec SMAC07 (salle l'Ardéchoise)
- 24/10 Café des familles** organisé par l'Hôpital Claude Dejean (Petit boulodrome)

### NOVEMBRE :

- 01/11 Soirée Halloween** organisée par l'Amicale laïque (salle l'Ardéchoise)
- 17/11 Baby troc du CSC** (salle l'Ardéchoise)
- 23/11 Concert Ardèche Afrique Solidaire** en association avec Culture en Fait
- 28/11 Bal Folk.**  
**La Grange à Papa** accueille les « Labo Bicouses ». Bal trad'ardéchois électropoétiques 2.0 (salle l'Ardéchoise début de soirée)

### DÉCEMBRE :

- 07/12 Mairie 10h. Accueil des nouveaux arrivants**
- 14/12 Marché et brocante de Noël 14h - 21h.** Place Emile Froment et Grand'Rue (fiches d'inscription disponibles sur le site ou en Mairie)
- 18/12 Goûter pour les personnes isolées** par le CSC (Petit boulodrome)
- 19/12 Café des familles** (Petit boulodrome)

### JANVIER

- 04/01 11h Vœux de Madame La Maire** (salle l'Ardéchoise)
- 26/01 Repas des aînés**

## — MÉDIATHÈQUE



### DU 1/10 AU 14/11 :

- Exposition « Pourquoi est-on penché dans les virages ? Le sport expliqué par les sciences »  
Public ado/adulte
- 16/10 10h : A vous de jouer !** Avec la ludothèque itinérante Tout public  
15h : Spectacle Yetza Baba et les enfants perdus par la Cie Poudre d'Esperluette. Tout public à partir de 5 ans. Sur réservation uniquement
- 7/11 19h : Projection-rencontre One More jump!** De Emmanuelle Gerosa. Public ado/adulte. Sur réservation uniquement
- DU 14/11 AU 14/12 :**  
Exposition « Couleurs d'Afrique » de Bedy  
Tout public
- 19/11 10h : Les bébés aiment les livres :** spectacle musical participatif avec Camille Guillemet Pour les tout-petits de 0/4 ans  
Sur réservation uniquement
- 27/11 10h : A vous de jouer !** Avec la ludothèque itinérante Tout public
- 4/12 15h : Spectacle Les murmures du galet** par Malika Verlaguet. Tout public à partir de 5 ans. Sur réservation uniquement
- 18/12 10h : A vous de jouer !** Avec la ludothèque itinérante. Tout public

# La centrale photovoltaïque du plan des Buns sur de bons rails :

En 2020 la société Urbasolar prenait contact avec la mairie et l'intercommunalité afin de présenter le projet de centrale photovoltaïque prévue sur l'ancienne friche du poulailler du plan des buns. Un permis de construire a été déposé en 2021 puis validé en 2022. Ne manquait plus que l'accord de la Commission de Régulation de l'Énergie. Cette validation a eu lieu en début d'année 2024, avec un bémol sur le raccordement au

réseau d'énergie. Toutefois avec l'appui de la préfecture et le soutien des élus locaux, un terrain d'entente a émergé, et nous pouvons vous annoncer que le projet est enfin bouclé, que les travaux débuteront durant le 2ème semestre de 2025 avec une mise en service du parc en 2026. Cette centrale produira l'énergie nécessaire à la consommation d'un bourg de 3300 habitants. Ce projet permettra aussi la dépollution de cette friche.



— DÉPART

## Père Colomb

Samedi 24 août, les habitants de la paroisse Sainte Marie Berg et Coiron s'étaient réunis dans le jardin de la cure pour exprimer au curé de la paroisse toute leur reconnaissance pour ces huit années passées au service des paroissiens. Les habitants quelque soit leur croyance ou leur religion pouvait trouver en lui une écoute attentive. Il était pour la commune un interlocuteur de confiance dans la gestion du patrimoine culturel communal. Nous lui adressons tous nos remerciements et nos encouragements pour sa nouvelle affectation.



— HOMMAGES

## René Rigaud Daniel Roche



Négociant retraité en matériaux et combustible, René Rigaud nous a quittés le 11 août. L'entreprise « Rigaud matériaux » est connue dans toute la région. Fréquentée par les particuliers comme

par les professionnels, elle reste inscrite dans le patrimoine historique villeneuvois. René Rigaud était un homme apprécié pour ses conseils, son professionnalisme et sa grande gentillesse. Nous adressons à son fils Sébastien et à ses proches nos plus sincères condoléances.



**Daniel Roche**, entrepreneur retraité en maçonnerie et figure local du parti communiste nous a quittés le 25 août. Engagé dans la vie politique et associative, il a présidé l'Association Républicaine

des Anciens Combattants (ARAC) et l'amicale laïque. Il s'est aussi fortement impliqué dans l'amicale boule en qualité de joueur et de formateur de jeunes. Fidèle dans ses convictions, ses engagements politiques et citoyens, Daniel Roche était une personnalité reconnue et estimée dans notre commune. Nous adressons à son épouse Michelle, ses enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances.

Une page de l'histoire locale se tourne avec le départ de ces deux entrepreneurs figures historiques villeneuvoises.

— RÉUNIONS DE QUARTIERS

## Les élus à votre écoute

Venez échanger avec les élus et entre habitants lors de la réunion de votre quartier !

19 octobre > Quartiers nord  
09 novembre > Quartiers sud  
16 novembre > Quartiers Est

> Petit bouldrome à 10h

# Réhabilitation de la mairie

Lors des ateliers du territoire, en septembre 2020, le maintien de la mairie dans les locaux actuels, en plein centre bourg a été questionné. Le travail mené durant ces temps de réflexion a fait ressortir clairement l'importance de préserver l'hôtel de ville au cœur du centre ancien. Dès lors nous avons engagé une réflexion pour la réhabilitation de ce bâtiment. Nous avons lancé une pré-étude gratuite portée par le CAUE sur l'ensemble des locaux. Il nous fallait trouver des solutions pour donner à ce lieu une ergonomie permettant de recevoir du public dans de bonnes conditions, apportant aux agents un espace de travail agréable et efficient et répondant aux normes obligatoires pour l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Cette première étape, esquissée autour d'élus et d'agents, a permis de tracer les grandes orientations du projet :



**1<sup>ère</sup> :** L'accueil, le service d'état civil et le service urbanisme étant les espaces recevant le plus grand nombre de public devaient être transférés au rez de chaussée de la mairie.

**2<sup>ème</sup> :** le service comptabilité et le service ressources humaines nécessitant tranquillité et confidentialité seraient maintenus à l'étage tout comme le bureau de la directrice générale des services, celui de la responsable des services administratifs ainsi que celui de Mme la Maire. Enfin le service communication ayant une nécessité de proximité avec les responsables de service sera aussi maintenu à ce niveau.

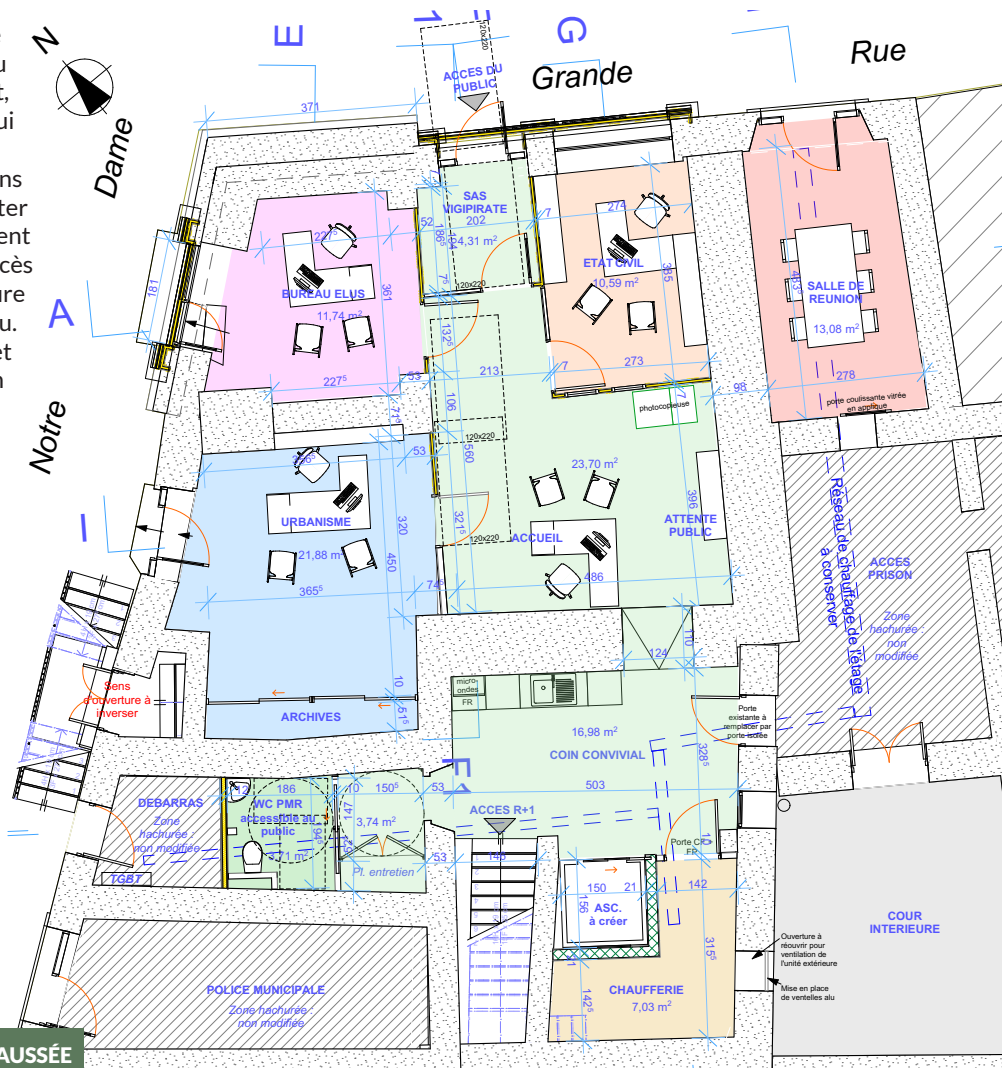
à l'entrée afin d'assurer la sécurité. En arrière de l'accueil, un espace détente et collation est prévu, un wc sera attenant à cet espace. Enfin l'ascenseur permettra l'accès au 1er étage.

Au premier étage, nous retrouverons le bureau de Mme la Maire, les bureaux de la directrice générale des services et de la responsable des services administratifs, les services comptabilité, ressources humaines et communication. L'accès à la salle d'honneur depuis le niveau d'arrivée au 1er étage se fera par un plan incliné amovible. Enfin un WC réservé aux

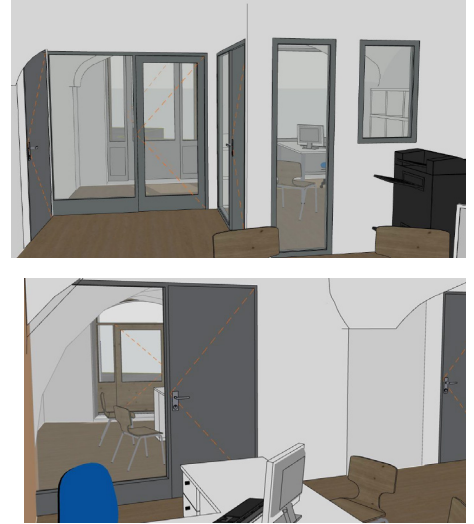
Restait la problématique de l'accès à la salle d'honneur pour des mariages, réceptions ou autres. Après analyse structurelle du bâtiment, il semblait possible d'installer un ascenseur qui desservirait le 1er étage. C'est sur la base de ce travail que nous avons décidé de lancer un appel d'offres pour recruter un architecte, afin de travailler sur l'aménagement du rez de chaussée et sur la création d'un accès PMR au 1er étage. Le cabinet d'architecture Claire Saliceti de Montélimar a été retenu. En se référant à notre feuille de route et aux prescriptions de la zone de protection patrimoniale, un avant projet définitif a été dessiné puis validé avec quelques modifications. Il reprend ce que nous avons imaginé en y ajoutant d'autres espaces répondant à des nécessités quotidiennes.

**Le projet d'aménagement du Rez de chaussée se décline de la manière suivante :**

L'accès à la mairie se fera dorénavant par Grand'Rue. Nous retrouverons au rez-de-chaussée comme évoqué précédemment les services d'accueil au public, d'état civil et d'urbanisme. Un bureau pour les élus sera créé : il permettra de discuter en toute confidentialité. Une petite salle de réunion libérera l'espace de la salle d'honneur très souvent utilisée. Un sas vigipirate sera installé



REZ DE CHAUSSEE

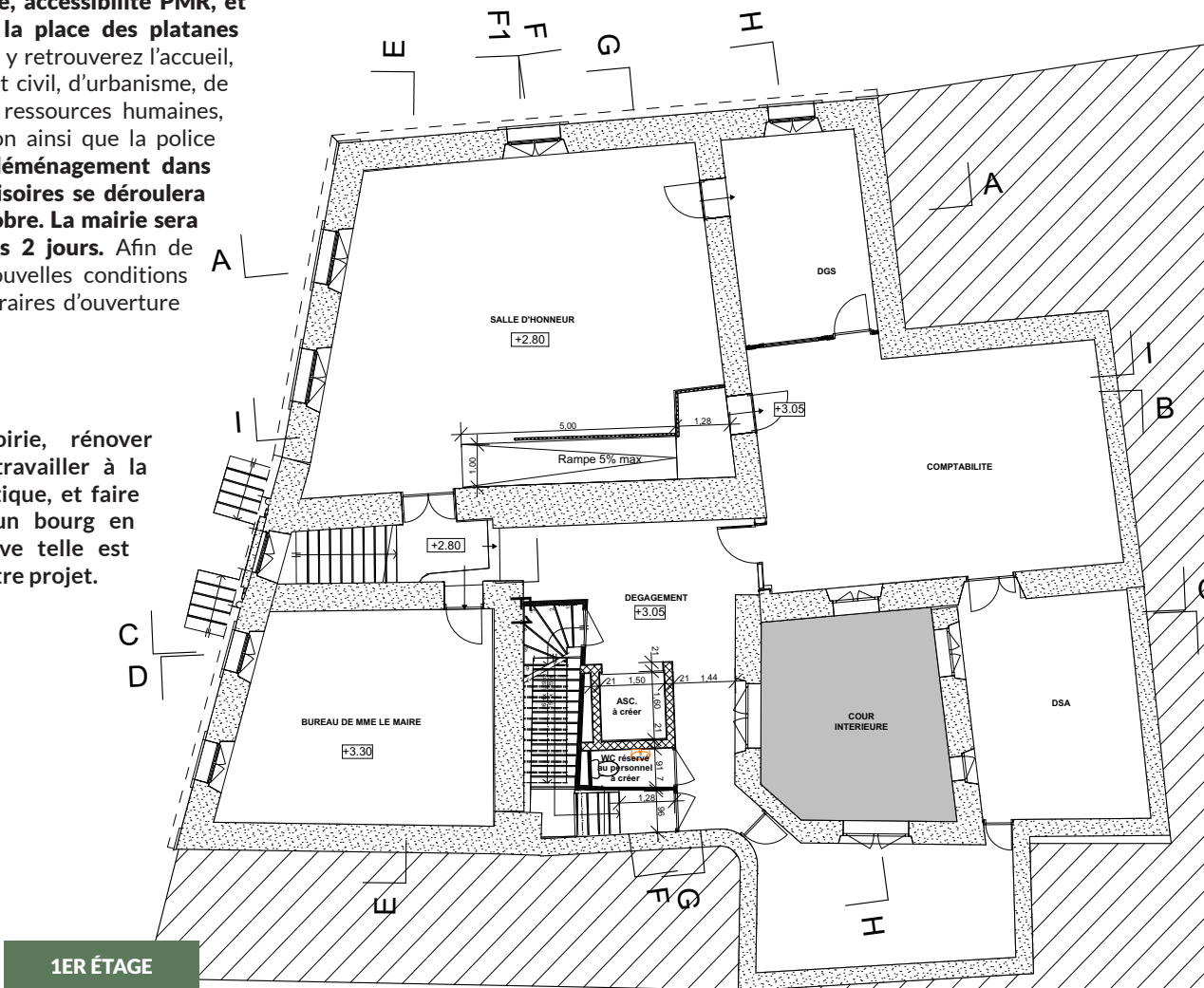


agents sera créé à cet étage. La chaudière actuelle, en très mauvais état, sera remplacée par un modèle moderne et performant. Une ventilation simple flux hydroréglable sera installée afin d'assurer le renouvellement de l'air ambiant et d'assainir les espaces. Enfin certaines portes existantes ne correspondant pas aux normes de sécurité seront modifiées et adaptées afin de répondre à ces exigences. L'appel d'offres pour ces travaux est en cours d'analyse chez l'architecte. Afin de minorer certaines dépenses, nous avons décidé de faire réaliser par les services techniques certaines tâches. **Les travaux doivent commencer début novembre avec un délai de réalisation de 6 mois. Durant ce laps de temps les services administratifs de la mairie seront déplacés à l'ancienne bibliothèque. Ils seront accessibles par l'entrée au 88 Grand Rue, accessibilité PMR, et par l'entrée de la place des platanes (non PMR).** Vous y retrouverez l'accueil, les services d'état civil, d'urbanisme, de comptabilité, de ressources humaines, de communication ainsi que la police municipale. **Le déménagement dans ces locaux provisoires se déroulera les 29 et 30 octobre. La mairie sera donc fermée ces 2 jours.** Afin de s'adapter aux nouvelles conditions de travail, les horaires d'ouverture seront modifiés.

Rénover la voirie, rénover les bâtiments, travailler à la résilience climatique, et faire de Villeneuve un bourg en évolution positive telle est l'ambition de notre projet.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture qui débutent à partir du 7 octobre :

**LUNDI 8h30-12h30 et 13h-17h**  
**MARDI 8h30-13h**  
**MERCREDI 8h30-13h**  
**JEUDI 8h30-12h30 et 13h-17h**  
**VENREDI 8h30-13h**  
**SAMEDI 9h-12h**





## — CIVISME

# Ah les incivilités !

Ce petit sport urbain que beaucoup pratiquent sans le savoir, ou sans se poser de questions.

Il est temps de rendre hommage à ces grands athlètes de l'incivisme quotidien qui transforment notre village en un véritable terrain de jeu.

**Quelques disciplines méconnues mais tellement populaires :**

### **Le lancer de mégot : catégorie trottoir**

Le principe est simple : tu fumes tranquillement ta cigarette, et au moment fatidique, tu décoches ton mégot d'un geste élégant et négligé... au milieu du trottoir bien sûr. Plus c'est proche d'une bouche d'égout ou d'un parc pour enfants, plus tu marques de points.

### **Le jet de papier ou de sacs poubelles : catégorie trottoir**

Laisses tomber discrètement l'emballage de ton sandwich ou dépose tes déchets avec discrétion et élégance. Le niveau avancé consiste à le faire devant une poubelle sans l'utiliser.

### **Le slalom des déjections canines : catégorie trottoir et jardin public**

Hommage à ces maîtres qui redessinent nos trottoirs à coups de crottes bien placées. Les vrais experts visent des endroits plus raffinés : juste devant la porte d'entrée, un grand classique, ou devant les distributeurs cani sacs, et surtout dans le jardin public, là tu doubles tes points.

### **Le lancer de projectiles : catégorie toilettes publiques**

Champion toute catégorie de cet été ! Tu vises bien les urinoirs et banco tu décoches l'or.

Si ces disciplines te semblent familières, félicitations !

Rassure-toi les agents de la commune s'occupent de nettoyer les trottoirs et réparer les dégâts.

**Mais si un jour l'envie d'arrêter ce sport et devenir un citoyen modèle, tu ne seras pas disqualifié, promis !**

Souviens-toi que la ville se partage et que le joueur n'est pas toujours le payeur.

## — ÉQUIPEMENT SPORTIF

# Stade intercommunal « René Ducharme »

Le jeudi 5 août a eu lieu la réception définitive du nouveau bâtiment de service du stade intercommunal « René Ducharme ». Ce projet rentre dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » portée par l'Etat, Intercommunalité et la commune de Villeneuve de Berg. Le chantier a été lancé en 2022. Il concerne la rénovation du stade en pelouse synthétique 100% recyclable, la mise aux normes électriques et la construction d'un espace de service plus spacieux et accessible. Le tout pour un budget de 1,7 million euros HT avec le soutien financier (70%) de l'Etat, la région, du département. La commune de Villeneuve de Berg reste propriétaire de l'ensemble, elle contribue à hauteur de 38 800 euros/an (transfert de charge). Face à des contraintes de stationnement la commune a voté en septembre dernier la mise à disposition gratuite d'un terrain adjacent. Pour mener à bien ce projet, le conseil communautaire réuni le 27 janvier 2022 a ajouté

la ligne "Rénovation, entretien et gestion du complexe sportif René Ducharme à Villeneuve-de-Berg" à ses compétences optionnelles.

Une convention de mise disposition à l'association Berg Helvie a été signée. Il reviendra à l'ASBH de définir le planning d'utilisation, de gérer l'accès et de faire respecter strictement le règlement d'utilisation défini par les élus communautaires.

La saison « 2024 - 2025 » peut commencer. Place aux sportifs.



## — ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITE

### Café des familles

L'hôpital Claude Dejean organise des temps de rencontres et d'échanges pour les aidants familiaux sur différentes thématiques. Certaines rencontres auront lieu à l'hôpital Claude Dejean, d'autres à la salle communale du Petit boulodrome. A l'initiative de l'assistante sociale, la psychologue et la neuropsychiatre de l'hôpital Claude Dejean, il est proposé de se retrouver autour d'un café, de s'informer, se rencontrer et partager ses expériences avec d'autres aidants.

#### **Mardi 24 septembre de 15 à 16 h30**

Le comportement de mon proche, comment je m'adapte ?

#### **Judi 24 octobre de 10 h à 11h30** Petit Boulodrome

Comment faciliter le maintien de l'autonomie en établissement ?

#### **Mardi 26 novembre de 15h à 16h30**

Hôpital Le guide des aidants quels sont les moyens à ma disposition ?

**Judi 19 décembre de 10H à 11h 30** au petit Boulodrome : La nutrition comment bien manger à tout âge ?

**Gratuit - Sans engagement - Ouvert à tous les aidants**

### Bilan canicule

Dans le cadre du CCAS communal, l'adjointe aux solidarités a pu rendre visite à des personnes isolées. Un appel régulier a été fait auprès des personnes recensées pour prendre de leurs nouvelles.

L'Ehpad les Terrasses de l'Ibie a ouvert ses portes aux habitants afin qu'ils puissent se rafraîchir dans la salle commune climatisée, sous l'œil bienveillant des soignants. Ils ont pu bénéficier de animations, de rafraîchissement et de petites collations. Nous remercions le directeur et les équipes de l'Ehpad pour leur mobilisation.



### Colis et repas de Noël

Les inscriptions pour **le repas des aînés, le colis de Noël ou un bon d'achat** sont ouvertes en mairie jusqu'au vendredi 15 novembre. Sont concernés les personnes de 69 ans et plus.

**Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur le site :** [www.villeneuveberg.fr](http://www.villeneuveberg.fr) - [contact@villeneuveberg.fr](mailto:contact@villeneuveberg.fr)



# Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ “DESSINE-MOI VILLENEUVE”

### Participez au renouvellement du projet municipal pour les 8 prochaines années.

Il y a 5 ans déjà, l'équipe « dessine-moi Villeneuve », devenue majorité municipale, vous invitait à participer à l'élaboration du projet municipal sur lequel, elle s'est présentée en 2020 devant les électeurs(trices) villeneuvois(es). Ce projet de mandat constitue toujours notre feuille de route et nous vous rendons compte de son avancée tous les ans. Et ce sera le cas jusqu'au terme de l'actuel mandat municipal, en mars 2026.

Bon nombre de chantiers ou d'objectifs ont été, soit atteints, soit bien engagés. Et, comme tout projet, il est nécessaire de vérifier régulièrement qu'il correspond toujours aux attentes de la population.

Aussi, afin de renouveler ce projet dans la perspective du prochain mandat (2026-2031), Sylvie Dubois et son équipe vous convie chaleureusement à participer, selon votre convenance et vos disponibilités, à un cycle de rencontres bimensuelles, thématiques, qui permettront de

définir le prochain projet sur lequel nous défendrons vos aspirations pour la commune de Villeneuve-de-Berg et le territoire de Berg & Coiron. La parole y sera libre, nous la souhaitons constructive, tolérante, ouverte.

Un 1er thème de réflexion vous est d'ores et déjà proposé :

### Quelles activités, quels projets pour faire vivre notre centre-bourg ?

Rencontre échanges le samedi 23 novembre 2024 à 9 h.00, au petit boulodrome, rue de la montée

*Vous avez souhaité faire de la requalification du centre-bourg (rue principale et places adjacentes) la priorité du mandat 2020-2026 et cette primauté a été confirmée par les ateliers du territoire et le projet « Petites Villes de Demain ». Ce projet sera réalisé en 2024/2025. Commune et communauté de communes ont également engagé, parallèlement, des actions sur la réhabilitation de l'habitat et sur le commerce. Mais la rénovation des espaces publics, si elle est essentielle, ne peut, à elle-seule, enclencher une dynamique de revitalisation de notre territoire. Vous seriez convié(e), dans le cadre de cet atelier, à réflé-*

*chir sur les leviers à activer, les freins à lever pour conforter l'attractivité du centre-bourg.*

D'autres thématiques suivront autour de l'action sociale, de l'adaptation locale au changement climatique, de l'implication des habitants, de la valorisation du patrimoine, de la place des jeunes dans les actions collectives, de la résorption de la vacance de logements, du projet pour notre territoire intercommunal.

D'ores et déjà, 2 autres dates sont à retenir : le samedi 11 janvier 2025 à 9 h.00 et le samedi 15 mars 2025 à 9 h.00, mais nous aurons tout loisirs d'en reparler ultérieurement.

C'est ensemble que nous définirons ce qui est bien d'entreprendre pour notre commune et c'est avec vous que nous nous emploierons ensuite à le mettre en œuvre. Aussi, votre participation à ces temps d'échanges compte et nous vous invitons à nous y retrouver.

Bien à vous.  
Sylvie Dubois et son équipe.

## TRIBUNE “AGISSONS ENSEMBLE”

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

En ce mois de septembre, vont débiter les travaux de notre centre ville, projet des «Petites Villes de Demain» cela a pour but entre autres d'embellir, de relancer et redynamiser le commerce de proximité et ainsi refaire vivre notre centre ville lieu d'échange social et de convivialité !

Un projet qui s'avère essentiel pour notre commune mais nos commerces vont-ils tenir face à ce chamboulement ?

A notre connaissance, à ce jour aucune disposition n'a été prise par notre municipalité afin d'aider nos commerçants à surmonter la perte de leurs chiffres d'affaires qui en découlera.

Restons solidaires avec nos commerçants en ne changeant pas nos habitudes afin de limiter leurs pertes.

## TRIBUNE “S'INVESTIR”

Nous ne pouvons pas produire d'article dans le Pitchoun. Prévenus très tardivement, nous sommes mis dans l'impossibilité de communiquer.

## TRIBUNE “POUR VILLENEUVE AVEC VOUS”

Billet d'humeur : toujours une limitation par la municipalité à 5 lignes ! Beaucoup de Villeneuvois nous interrogent sur les projets futurs. Le démarrage des travaux de rénovation de la rue centrale est prévu pour cet automne mais qu'en est-il des autres demandes des Villeneuvois : le projet de salle des fêtes, l'état des routes et chemins qui devient plus que problématique et tout simplement l'état de propreté du village. Quelles sont les priorités ? La fin du mandat arrive !

## — TAXE FONCIÈRE

Profitez des avantages fiscaux mis en place par la commune !

L'arrêté interministériel du 19/06/2024 a classé la commune de Villeneuve-de-Berg en zone « France ruralités revitalisation » (FRR) depuis le 1er juillet 2024.

Le conseil municipal, dans sa séance du 13 septembre dernier, s'est prononcé en faveur des possibilités offertes par le code général des impôts.

**1. Soutien aux entreprises :** les entreprises qui s'implantent peuvent bénéficier d'exonérations fiscales et sociales dans les communes classées en FRR mais également de taxe foncière sur les propriétés bâties, avantage acté par le conseil municipal.

**2. Travaux d'amélioration en faveur des logements** acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Anah : le conseil municipal a reconduit cette exonération initiée en 2021. Comment bénéficier de ces avantages ? Il est conseillé de se rapprocher du service des impôts pour connaître précisément les démarches à suivre.

## — PROJETS

### Une salle des fêtes ?

### Et si on en parlait ?

La commune dispose de nombreux équipements mais bon nombre d'entre eux sont vieillissants et pas toujours bien adaptés à la diversité des besoins. Dans le cadre de la concertation préalable au projet de l'actuel mandat, la création d'une salle des fêtes est apparue, pour beaucoup d'entre vous, comme une nécessité. Toutefois, cette appellation fait appel à des usages très différents selon les personnes interrogées et y apporter une réponse satisfaisante n'est pas si évidente.

La municipalité souhaite donc mettre en place une concertation avec les habitants de la commune dans le cadre d'une commission extramunicipale à laquelle celles et ceux qui le souhaitent y sont les bienvenus. Quels sont les besoins identifiés ? Pour quels types d'usage ? Quels seraient les équipements nécessaires ? les conditions à respecter ? Pour quelle localisation sur la commune ? Autant de questions sur lesquelles nous vous inviterons à réfléchir avec nous.

Vous souhaitez participer aux échanges : Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie à la commission extramunicipale « salle des fêtes » et nous vous recontacterons dans les prochaines semaines, dès que la commission sera activée.

## — SERVICES MAIRIE

### OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Vendredi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h à 12h.

### PERMANENCES DES ÉLUS

**Sur rendez-vous :** Sylvie Dubois, maire

**Lundi de 14h à 18h (RDV souhaité) :** Patrick Rotger, 3e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

**Jeudi de 10h à 12h (RDV souhaité) :** Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS.

**Vendredi de 14h à 18h**

**et Samedi matin sur RDV :**

Stéphane Chausse, 1er adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiments, agriculture, mobilité, eau, déchets, services techniques.

Marie Fargier, 2e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques. Sur RDV.

Christophe Vigne, 5ème adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sport, projet municipal, après 18h du mardi au vendredi et le samedi matin sur RDV

### SERVICES UTILES

**Médiathèque :** 04 84 88 44 04

[mediatheque@villeneuveberg.fr](mailto:mediatheque@villeneuveberg.fr)

**Services techniques :**

[dst@villeneuveberg.fr](mailto:dst@villeneuveberg.fr)

**Déchetterie :** 04 75 94 76 45

du lundi au samedi de 9h à 11h45, mercredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h

**SIDOMSA :** 04 75 94 33 57

**SIVOM :** 04 75 94 82 94

**SAUR :** 04 63 36 10 00 de 8h à 18h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

### TOUTES LES INFOS

sur [villeneuveberg.fr](http://villeneuveberg.fr)

Mairie – 11 rue Notre-Dame

07170 Villeneuve-de-Berg

Tél. 04 75 94 80 09

<https://www.facebook.com/VilleneuveDeBergArdeche>



## — COMMERCES

### Infini Mosaïque

Vous avez pu me rencontrer lorsque je tenais la boutique éphémère au mois d'août dernier. Vous avez pu admirer mes mosaïques sous forme de plateau de table, miroirs, tableaux, dessous de plats.... Depuis la rentrée, j'ai réintégré mon atelier pour continuer à créer. Vous pouvez m'y retrouver pour choisir une jolie création unique ou bien passer commande pour un cadeau plus personnalisé à votre goût. Je propose aussi des cours que vous pouvez intégrer toute l'année, afin de passer un moment de détente et de convivialité où je vous y enseignerai toutes les techniques et vous accompagnerai pour repartir avec vos propres créations. (prix dégressif de 8€ à 5,5€ de l'heure, fourniture comprise). N'hésitez pas à me contacter : Infini Mosaïque 395 voie de Serrelonge 07170 Villeneuve de Berg  
Tél. 06 15 45 12 54  
[www.infinimosaique.fr](http://www.infinimosaique.fr)



### Pompes Funèbres

### Combemale

Grâce à votre confiance et fidélité depuis 1975, l'agence de Pompes Funèbres Marbrerie Combemale Le Choix Funéraire de Ruoms est heureuse de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle agence à Villeneuve de Berg. Cette nouvelle agence nous permettra de continuer à vous offrir un accompagnement de qualité, digne et respectueux, répondant aux attentes des familles et des communes. En tant qu'entreprise familiale indépendante et membre de la première coopérative funéraire de France, nous restons fidèles à nos valeurs humaines. Merci de votre soutien continu. Carine, Jean-Christophe, Lionel et leurs équipes.

Nos adresses :

- 28 rue Notre Dame, 07170 VILLENEUVE DE BERG - Tél : 04 75 37 12 76

- 17 boulevard de l'Europe Unie, 07120 RUOMS - Tél : 04 75 360 360

Mail : [contact@pfcombemale.fr](mailto:contact@pfcombemale.fr)

